

ARRETONS LES FRAIS : LE BNEI CONTRE LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PAR SES USAGERS

Jeudi 25 mars, le Conseil d'Administration d'Arts et Métiers - ENSAM a voté une motion demandant à la ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation d'augmenter les droits de scolarité (de 601€ actuellement) vers un montant de 2500 à 3500€ par an. Depuis, les étudiants se mobilisent largement pour manifester leur opposition.

Le Bureau National des Elèves Ingénieurs (BNEI) soutient les élèves des Arts et Métiers dans leur opposition à l'augmentation des droits de scolarité et **se positionne contre la hausse des droits d'inscription** dans les écoles d'ingénieurs. C'est une position qui avait déjà été prise en 2018, et que le BNEI continue de porter : **les étudiants ne peuvent pas être une variable d'ajustement dans le développement des écoles.**

Il n'est pas concevable pour le BNEI de voir l'Etat reprocher aux écoles d'ingénieurs leur manque d'ouverture sociale, tout en incitant les meilleures écoles à augmenter leurs droits d'inscription. Ceci n'est qu'une preuve supplémentaire du **désengagement de l'Etat dans l'enseignement supérieur** et les questions de jeunesse, voire une manière pour le gouvernement d'ouvrir la porte à toujours plus de **baisse de subventions ministérielles par étudiant.**

De plus, le BNEI trouverait absolument contradictoire de procéder à une telle augmentation des frais d'inscription quand en parallèle, le ministère **annonce le gel des frais d'inscription** en Université et que la **précarité étudiante** n'a jamais été aussi forte.

94% des ingénieurs ont un emploi moins de 6 mois après l'obtention de leur diplôme et auront un salaire moyen supérieur à 35 000€ brut annuel. **Ils participeront donc largement au financement de l'enseignement supérieur** par leur contribution à l'impôt. Investir dans la filière ingénieur c'est **investir pour la formation et l'insertion des jeunes.**

Peut-on demander à un futur étudiant de choisir ses études non plus sur la cohérence avec une volonté de carrière professionnelle, mais sur le prix de ses études ? Quand bien même les écoles arrivent à mettre en place des bourses particulières, force est de constater que le soutien devient dépendant des établissements et ajoute **une complexité supplémentaire au choix de formation, basé de fait non plus sur sa pertinence vis-à-vis du projet professionnel de l'élève mais sur des contraintes financières.**

Si la compétitivité des écoles d'ingénieurs ne s'appuie plus sur la qualité de l'enseignement académique et des formations mais sur la capacité de gestion financière de l'école, c'est que nous avons perdu **les valeurs de notre enseignement.**

Il n'y a donc aucun intérêt pour les écoles à agir pour s'aligner sur leurs consœurs et concurrentes si ce n'est confirmer que les écoles d'ingénieurs ne seront **accessibles qu'à ceux qui en ont les moyens.**

Le BNEI souhaite **une transparence de la part des établissements** quant aux réflexions menées, en incluant bien évidemment et à juste titre l'ensemble des parties prenantes de l'établissement, **en particulier les étudiants et ce dès la genèse des projets.**

Le BNEI demande également un **engagement plus fort de l'Etat dans le financement de l'enseignement supérieur et un gel des droits d'inscription** dans les écoles d'ingénieurs publiques, et ce quel que soit le ministère de tutelle pour l'année universitaire 2021-2022.

CONTACT PRESSE :

Maxime Renault
07 70 70 20 92
contact@bnei.fr

À PROPOS :

Le Bureau National des Élèves Ingénieurs est une association loi 1901 dont le but est de représenter, former et informer les élèves ingénieurs.